



**LOURMEL**

*Agir ensemble pour mieux vous protéger*

INFORMATION - **CADRES**

# Entreprises de **sérigraphie**

**Vous êtes une entreprise de sérigraphie ? Votre CCN\* est désormais celle des imprimeries de labour et des industries graphiques.**

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2024, la CCN de la Sérigraphie (IDCC 614) est rattachée à la CCN des imprimeries de labour et des industries graphiques (IDCC 184). À ce titre, les dispositions conventionnelles relatives à la sérigraphie deviennent caduques et nécessitent pour les entreprises de **se mettre en conformité avec le nouveau régime de prévoyance**.

Lournel, institut de prévoyance, **expert en protection sociale complémentaire**, accompagne les entreprises de la branche **depuis plus de 70 ans** (4 600 entreprises couvertes et près de 170 000 salariés assurés).

Grâce à sa bonne gestion financière, notre groupe présente **une solidité financière avec un ratio de solvabilité de plus de 300 %**.

Défendant des valeurs fortes de **Proximité, de Partage, d'Ouverture et d'Engagement**, Lournel s'engage au quotidien auprès des salariés et des entreprises adhérentes en les accompagnant dans les situations de fragilité à travers ses services d'**Action & soutien** :

- Écoute, Conseil et Orientation,
- **aide au retour à l'emploi après une longue absence** pour maladie ou une période de chômage,
- des prestations **spécifiques pour les apprentis**,
- accompagnement personnalisé pour vous aider à surmonter les difficultés financières,
- bourse d'études et coaching pour aider vos enfants à trouver leur voie,
- des aides financières exceptionnelles,
- soutien aux aidants familiaux,
- partenariat pour organiser les vacances,
- Chèque emploi service universel (CESU) soutien de famille (frais de garde d'enfant à domicile, soutien scolaire) \*\*.

\* Convention collective nationale.

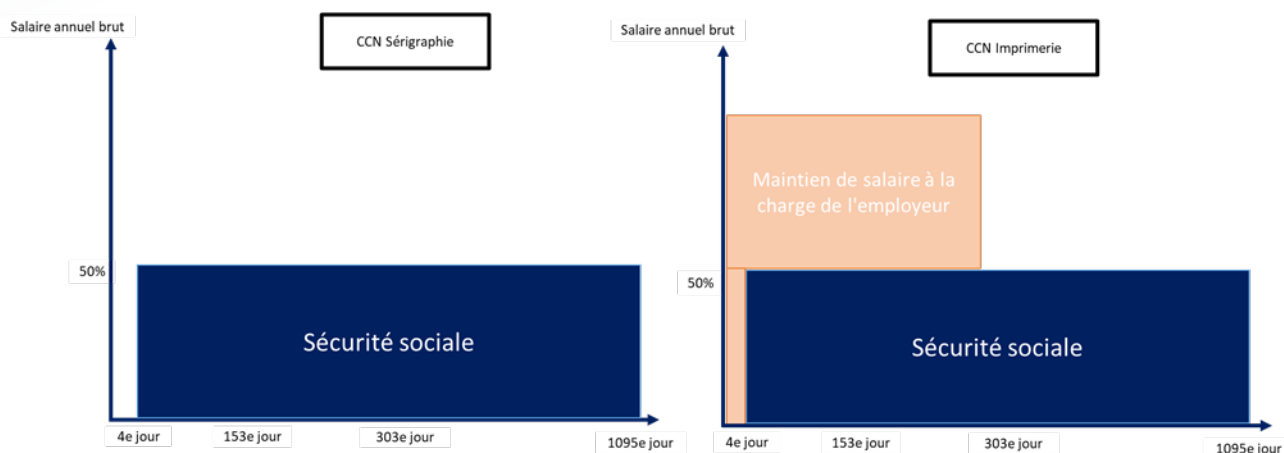
\*\* Accordé sous certaines conditions.

Les dispositions conventionnelles de la CCN de l'imprimerie de labour et des industries graphiques prévoient **des garanties beaucoup plus couvrantes que celles de la sérigraphie pour les entreprises et leurs salariés**, ce qui représente de facto un coût de couverture plus important.

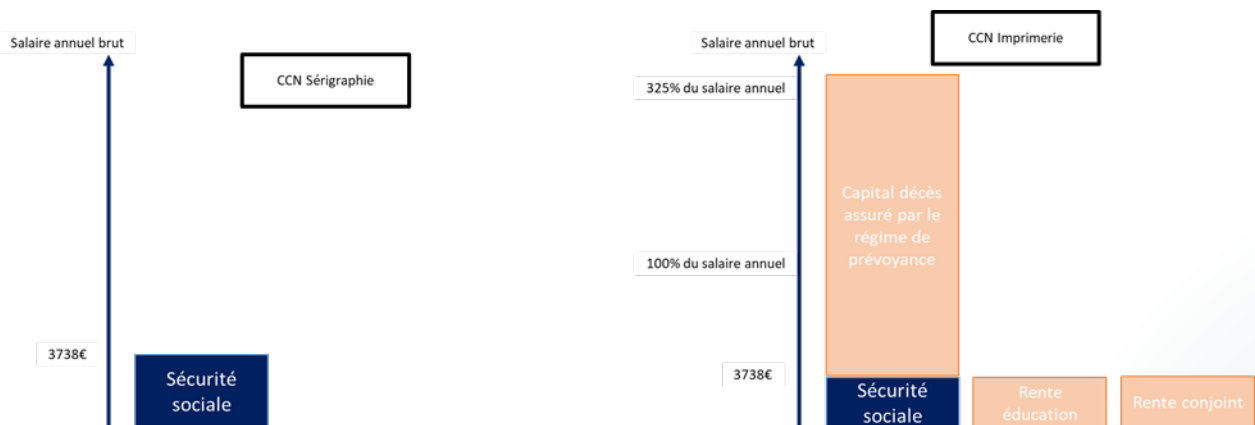
## Comparatif des garanties collègue des cadres

	Sérigraphie	Imprimerie
Incapacité de travail et maintien de salaire	Non couvert	Maintien total du salaire dans la limite d'une enveloppe de 5 mois de salaire brut
Incapacité 1 <sup>ère</sup> cat.	Non couvert	Non couvert
Incapacité 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cat.	Non couvert	35% TA
Décès	Non couvert <i>Obligation employeur de cotiser à hauteur de 1,50% TA</i>	325% TA + rente de conjoint : 14% TA ou 325% TA + rente de conjoint 10% TA + rente éducation 4%,6%,8% TA selon l'âge de l'enfant

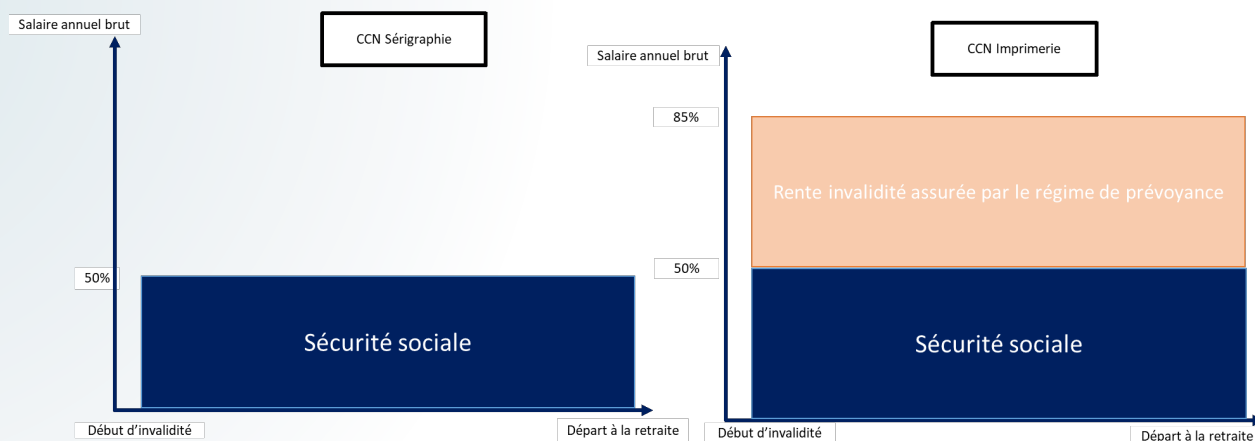
## Exemple de la garantie incapacité de travail



## Exemple de la garantie décès



## Exemple de la garantie invalidité 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> catégorie



## Taux de cotisation et exemple de tarification

(salarié cadre salaire brut annuel 46 000 €)

	Sérigraphie	Tarif	Imprimerie (TA)	Tarif
Taux de cotisation	-	-	1,67%	768,2€
Part patronale	-	-	1,50%	690€
Part salariale	-	-	0,17%	78,2€

**Votre conseiller Lourmel est à votre disposition pour vous accompagner**

dans votre démarche de mise en conformité.

Contactez-le par mail à l'adresse suivante :

**[contact-entreprises@lourmel.asso.fr](mailto:contact-entreprises@lourmel.asso.fr)**

ou par téléphone au



**0 809 10 28 08**

Service gratuit  
+ prix appel